

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04662 Numéro SIREN : 842 526 840 Nom ou dénomination : A F TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 16365

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



1536

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ci-contre					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
A F TRANSPORT 37 RUE CAMILLE PELLETAN 95190 GOUSSAINVILLE				9501	
SIRET	8	4	2	5	2
	6	8	4	0	0
	0	0	1	7	Mél:
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées				SIRET	
Transports de voyageurs par taxis				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*		Bénéfice imposable à 28%	
		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
		805			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--	--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ENTITE			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
Date: 17062020		Lieu: GOUSSAINVILLE	
Qualité et nom du signataire:		Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

D.B.M. / SARI
95330 DOMONT
R.C.S. PONTAISE 827 467 283

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

		Total (a à n)	
I	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REVENUS		REVENUS MOINS-VALUES	
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>A F TRANSPORT</u>										Néant ☐ *																																																																																
Adresse de l'entreprise <u>37 RUE CAMILLE PELLETAN 95190 GOUSSAINVILLE</u>																																																																																										
SIRET <table><tr><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>												8	4	2	5	2	6	8	4	0	0	0	1	7																																																																		
8	4	2	5	2	6	8	4	0	0	0	1	7																																																																														
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>5</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td></td><td></td></tr></table>												1	5																																																																													
1	5																																																																																									
Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>												3	1	1	2	2	0	1	9																																																																							
3	1	1	2	2	0	1	9																																																																																			
ACTIF																																																																																										
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISE</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td><table><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td></tr></table></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>030</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>042</td><td></td></tr><tr><td>Total I (5)</td><td>044</td><td>048</td><td></td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>052</td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>070</td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td>074</td><td></td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>2 741</td><td>086</td><td>2 741</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td></tr><tr><td>Total II</td><td>096</td><td>2 741</td><td>098</td><td>2 741</td></tr><tr><td>Total général (I + II)</td><td>110</td><td>2 741</td><td>112</td><td>2 741</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		<table><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *	014	016		Autres *						Immobilisations corporelles *	028	030		Immobilisations financières * (1)	040	042		Total I (5)	044	048		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		Autres * (3)	072	074		Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	2 741	086	2 741	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II	096	2 741	098	2 741	Total général (I + II)	110	2 741	112	2 741
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																							
	<table><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *	014	016		Autres *																																																																																				
	Fonds commercial *	014	016																																																																																							
	Autres *																																																																																									
	Immobilisations corporelles *	028	030																																																																																							
Immobilisations financières * (1)	040	042																																																																																								
Total I (5)	044	048																																																																																								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052																																																																																						
		Marchandises *	060	062																																																																																						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070																																																																																						
		Autres * (3)	072	074																																																																																						
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																							
	Disponibilités	084	2 741	086	2 741																																																																																					
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																							
	Total II	096	2 741	098	2 741																																																																																					
	Total général (I + II)	110	2 741	112	2 741																																																																																					
PASSIF																																																																																										
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>750</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>684</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>1 434</td></tr><tr><td>Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td></td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td>Total III</td><td>176</td><td>1 307</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>2 741</td></tr><tr><td rowspan="3">REVENUS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	750	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126		Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134		Résultat de l'exercice	136	684	Provisions réglementées	140		Total I	142	1 434	Provisions pour risques et charges	Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		Produits constatés d'avance	174		Total III	176	1 307	Total général (I + II + III)		180	2 741	REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							
		Exercice N 1	NET																																																																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	750																																																																																							
	Écarts de réévaluation	124																																																																																								
	Réserve légale	126																																																																																								
	Réserves réglementées *	130																																																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																								
	Report à nouveau	134																																																																																								
	Résultat de l'exercice	136	684																																																																																							
	Provisions réglementées	140																																																																																								
	Total I	142	1 434																																																																																							
	Provisions pour risques et charges	Total II	154																																																																																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166																																																																																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169																																																																																								
	Produits constatés d'avance	174																																																																																								
	Total III	176	1 307																																																																																							
Total général (I + II + III)		180	2 741																																																																																							
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																						
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																										

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A F TRANSPORT

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13.11.2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	66 344	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	66 344	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :			242	57 024	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	6 085	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 830	
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	600
			{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	65 539	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)				300	
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306	121

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	684	314	
---------------------	--	-----	-----	-----	--

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	121		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	249			
	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)	655			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	805	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables *				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	805	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A F TRANSPORT

Néant ☒ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A F TRANSPORT										Néant ☐ *																																																																																																																																			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																													
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																																					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																																					
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																																					
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																																					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																																					
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																																					
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																																					
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																																					
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td colspan="2"></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td colspan="2"></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td colspan="2"></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td colspan="2"></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td colspan="2"></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td colspan="2"></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td colspan="2"></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="5">780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD											780				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																							
		Dotations		Reprises																																																																																																																																									
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																						
Terrains	710		715			2																																																																																																																																							
Constructions	720		725			3																																																																																																																																							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																																							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																																							
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																																							
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																																							
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD																																																																																																																																							
						780																																																																																																																																							
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																																							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																																					
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																																					
Déficits reportables			984																																																																																																																																										
Déficits de l'exercice			960																																																																																																																																										
Total des déficits restant à reporter			970																																																																																																																																										
IV DIVERS																																																																																																																																													
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																																					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380																																																																																																																																					
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																																					
Montant de la TVA collectée								374		6 634																																																																																																																																			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		6 137																																																																																																																																			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																																					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																																					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																																					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: A. F. TRANSPORT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2018. et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois 1 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023						
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026								
Période de référence	024		/	/	160		/	/		
Date de cessation			/	/						

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122019

SIREN

8 4 2 5 2 6 8 4 0

Dénomination de l'entreprise

A F TRANSPORT

Adresse (voie)

37 RUE CAMILLE PELLETAN

Code postal

95190

Ville

GOUSSAINVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PROCÈS -VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU TRENTE UN MARS 2020

L'an deux mille six, et le trente un mars, à quatorze heures, les associés de la société *A F TRANSPORT, SASU* au capital de 1500 euros divisé en 100 actions sociales de 15 euros chacune, se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

ANDRE Guy, propriétaire de 100 actions sociales, ci 100 actions

Total des parts présentes ou représentées : 100 (cents) actions sociales, ci 100 actions.

M ANDRE Guy préside la séance en qualité de Président associé unique.

Le président dépose sur la bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**PROCES VERBAL D' ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

**SASU A F TRANSPORT
37 RUE Camille Pelletan
93190 Goussainville
Siret 842.526.840.000.17**

**L'an deux mille vingt,
Le trente un mars,
A 14 heures,**

Les associés de la société se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire.

Les associés étaient présents :

Le Président prend la présidence de l'assemblée, et déclare que celle-ci peut valablement délibérer, en présence de tous les associés sur l'ordre du jour suivant :

- rapport oral du Président;
- Approbation par l'assemblée des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- pouvoirs au Président;
- questions diverses.

L' Assemblée débute.

Le Président commente la vie sociale de la société.

Après échange de vues, les résolutions suivantes sont successivement et chronologiquement adoptées à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION :

L' Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés et commentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L' Assemblée donne quitus au Président de sa gestion.

TROISIEME RESOLUTION

L' Assemblée donne tous pouvoirs au Président à l'effet d'affecter le bénéfice, à savoir 684 euros, comme Report à Nouveau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus a été dressé, le présent procès verbal a été signé par tous les associés présents.

Mr ANDRE Guy

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AG' or 'Guy', written in a cursive style.

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPÉRATIONS DE L' EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à ceux des entreprises courantes.

SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L' EXERCICE CLOS LE 31 DEC. 2019

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 66 344 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations dans l'exploitation de véhicule avec chauffeur, location de véhicule.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 65 539 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, le poste de charges le plus important est le suivant :

- Autres achats et charges externes	57 024 euros
- Rémunération du Personnel	6085 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice 684 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

Au cours du prochain exercice, nous prévoyons une croissance grâce à la forte reprise de l'activité.

Au cours de cette assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre Président.

PROPOSITION D' AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de 684 euros. Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- Report à Nouveau	684 euros.
--------------------	------------

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

Le Président
Mr ANDRE Guy



**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
A L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU TRENTE UN MARS 2020**

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Déc 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 au compte Report à Nouveau.

**FEUILLE DE PRÉSENCE
A L' ASSEMBLE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU TRENTE UN MARS 2020**

ASSOCIES	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
ANDRE Guy 37, Rue Camille Pelletan 95190 Goussainville	100	100		

Le Président certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que deux associés sont présents ou représentés, totalisant 100 actions sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

**Le Président
Mr ANDRE Guy**

